

Au sein du Service Commun pour les Etudes et la Vie Etudiante, le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) a pour mission de vous accompagner dans votre vie d'étudiant.

Entièrement dédié à la vie étudiante sur les campus, ce bureau est un lieu d'**accueil**, d'**aide**, d'**information** et de **médiation** auprès de l'ensemble des services de l'Université et des partenaires extérieurs.

Il se situe au sein de la Maison des Services à l'Étudiant sur le campus du Mont Houy (arrêt de tramway « Campus Mont-Houy »). [Contact : bve@uphf.fr](mailto:bve@uphf.fr) ou [03 27 51 10 12](tel:0327511012) / [03 27 51 10 08](tel:0327511008) / [03 27 51 10 13](tel:0327511013)

- Les aides aux étudiants

Pour toute question liée aux bourses sur critères sociaux, aux aides spécifiques d'urgence, au logement, à la restauration et en cas de difficultés, le BVE vous met en relation avec les assistantes sociales qui peuvent vous recevoir lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.

[Le planning des Assistantes sociales pour l'année 2018-2019:](#)

Mme Céline DELCAMBRE

Secteur d'intervention : FDEG-IAE-IPAG-ISTV-FSMS-ENSIAME- Filières délocalisées à Maubeuge

LUNDI	Dès 9 h sur rendez-vous M S E – Mont Houy	Dès 13 h 30 sur rendez-vous M S E – Mont Houy
MERCREDI	Dès 9 h sur rendez-vous les 1 ^{er} et 3 ^e du mois Antenne de Maubeuge Bd du Général de Gaulle les 2 ^e et 4 ^e du mois MSE – Mont Houy	Dès 13 h 30 sur rendez-vous M S E – Mont Houy
JEUDI	Dès 9 h sur rendez-vous M S E – Mont Houy	14 h – 16 h Permanence téléphonique 03 27 51 10 43

Mme Eglantine FLAMENT

Secteur d'intervention: FLLASH-IUT- Filières délocalisées à Cambrai

LUNDI	Dès 9 h permanence sans rendez-vous MSE – Mont Houy	Dès 13 h 30 sur rendez-vous M S E – Mont Houy
MERCREDI	Dès 9 h sur rendez-vous les 1 ^{er} et 3 ^e du mois à l'Infirmierie de Cambrai	Dès 13 h 30 sur rendez-vous les 1 ^{er} et 3 ^e du mois à l'Infirmierie de Cambrai
JEUDI	Dès 9 h sur rendez-vous MSE – Mont Houy	14 h – 16 h: Permanence téléphonique au 03 27 51 10 42

Les rendez-vous sont à prendre au BVE sur place ou par téléphone du lundi au jeudi de 9 h à 12 h au 0327511012.

- **L'accompagnement de la vie associative**

Le BVE est à la disposition des étudiants pour les aider à constituer et faire vivre leurs associations.

De nombreuses associations sont actives sur le campus de l'Université, dans des domaines tels que le sport, la solidarité, la culture artistique, la culture scientifique et technique, l'animation du campus, la prévention et la santé, la vie des filières, le handicap, l'environnement, la citoyenneté...

Les associations reconnues par l'Université au sens de la « Charte des associations » peuvent bénéficier d'une aide financière et matérielle dans la réalisation de leurs projets. Le BVE peut les aider et les conseiller : démarches légales pour constituer une association et la faire vivre, montage de projets, organisation d'événements, et pour toute question relative au fonctionnement de l'Université.

Contact : bve@uphf.fr ou 03 27 51 10 08 / 03 27 51 10 13

- **Le soutien financier des initiatives étudiantes**

Une subvention peut être accordée dans le cadre du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) aux associations présentant un projet et remplissant certains critères. Le dossier de demande de subvention au titre du FSDIE est à la disposition des étudiants porteurs de projet(s) au BVE, ainsi que sur l'ENT.

Trois à quatre campagnes FSDIE ont lieu chaque année (calendrier diffusé en début d'année universitaire).

Contact : bve@uphf.fr ou 03 27 51 10 08 / 03 27 51 10 13

- **L'accompagnement des étudiants internationaux**

Pour les étudiants internationaux (hors Union Européenne) qui se présentent à titre individuel en dehors de tout programme d'échange ou de coopération internationale, le BVE facilite les demandes de titres de séjour et leur renouvellement, en relation avec la Sous-Préfecture de Valenciennes.

Contact : bve@uphf.fr ou 03 27 51 10 12

- **Le module citoyenneté**

Les étudiants engagés dans la vie associative ou dans un projet citoyen (ex : sapeur-pompier, réserve nationale, etc) peuvent faire valoir la reconnaissance de leur engagement : soit par l'attribution d'ECTS, soit par l'attribution d'un bonus de note.

Contact : bve@univ-valenciennes.fr ou 03 27 51 10 08

- **L'accompagnement de la représentation étudiante**

Le BVE et la Vice-Présidente Etudiante proposent des formations thématiques aux élus étudiants de l'Université (élus aux conseils centraux, élus aux conseils de composantes) ainsi qu'aux responsables d'associations, afin de faciliter l'exercice de leurs missions.

Le planning des formations est diffusé en début d'année universitaire.

Le BVE prépare et suit les commissions statutaires de la vie étudiante : Comité de la Vie Etudiante en partenariat avec la Vice-Présidente Etudiante ; Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (COFVU) en partenariat avec les Vice-Présidents concernés.

Contact : bve@univ-valenciennes.fr ou 03 27 51 10 08